

**Sujet :** [INTERNET] projet éolien des pinceaux

**De :** >

**Date :** 31/05/2023 à 15:04

**Pour :** ddt-participations-public@marne.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous fait part de mon avis DEFAVORABLE au projet éolien des pinceaux.

Ce projet affectera de nouveau l'environnement de Pringy déjà fortement impacté par sa contribution au développement d'énergie durable.

Les précédents projets respectaient une distance "morale" de 3 km des habitations en laissant toutefois une saturation visuelle, un impact écologique désastreux, une pollution physique des terres agricoles conséquente et une dévalorisation des biens immobiliers des particuliers.

Ce nouveau projet amplifiera davantage ces conséquences néfastes sans retombées économiques pour la commune puisqu'elles seront versées à la Communauté de Commune.

La mesure d'accompagnement de la plantation d'une haie ne sera pas appliquée car il n'y a pas d'accord des propriétaires pour l'implantation de celle-ci, qui sera d'ailleurs d'aucune utilité pour réduire l'impact visuel du fait de la hauteur et de la proximité des aérogénérateurs. Cette mesure paraît bien mensongère et ne sert qu'au porteur du projet.

Pour ces différentes raisons, je suis défavorable au projet éolien des pinceaux.

Je vous prie, Monsieur le Commissaire enquêteur de croire en l'expression des salutations respectueuses.